



SysperTec Communication - 196, bureaux de la colline - 92213 Saint Cloud cedex
Tél : +33 (0)1 46 02 60 42 - cominfo@syspertec.com
www.syspertec.com

Comment simplifier et automatiser l'acquisition de données légales et financières issues de serveurs hétérogènes ?

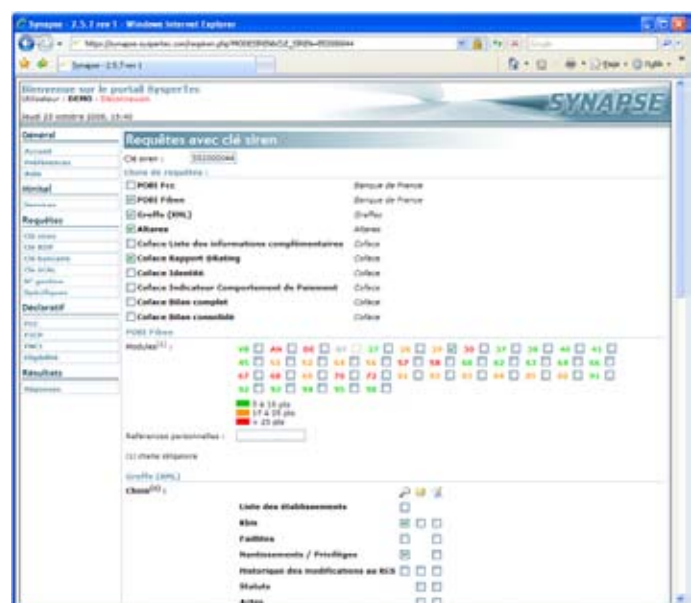
Certaines données légales ou financières sont utiles aux prises de décision, notamment concernant la connaissance des interlocuteurs dans le cadre de la gestion du risque client ou fournisseur : domiciliation, coordonnées, solvabilité des entreprises et des personnes, endettement...

*Pour les banques et établissements financiers, les réglementations issues des accords de Bâle II, et notamment le ratio McDonough concernant le **risque de crédit**, ne font que renforcer ces impératifs : elles nécessitent la mise en place de solutions de consultation et d'archivage de plus en plus pointues. Collecter ces informations n'est cependant pas toujours facile...*

Collectez les données issues de serveurs d'informations en toute simplicité

SysperTec propose une **solution personnalisable, Syn@pse**, pour répondre aux différents besoins de **collecte de données à valeur ajoutée issues de serveurs hétérogènes**.

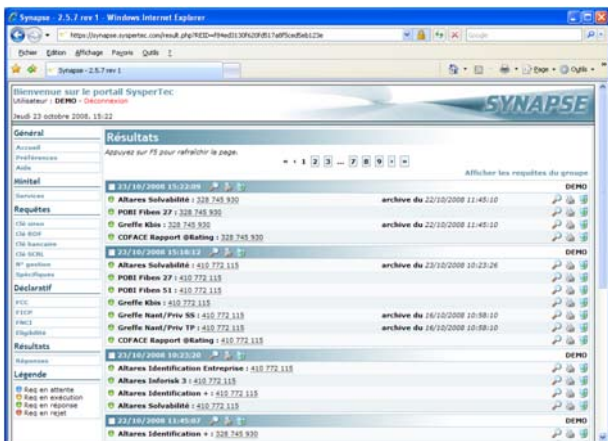
Syn@pse permet de simplifier et d'automatiser la recherche d'informations, quels que soient le fournisseur et le mode de diffusion des données, et de les restituer dans un format propice à leur utilisation : consultation sur un portail web unique, intégration dans une application métier...



Exemple d'interrogation vers des serveurs multiples depuis le portail Syn@pse.

Un portail de collecte unique, accessible à toute personne autorisée

En mode portail, l'utilisateur formule sa requête depuis l'interface web sécurisé de Syn@pse. Son moteur de recherche se charge d'accéder aux différents serveurs, dans le langage approprié et selon les procédures d'authentification définies, puis **collecte les données souhaitées, en quelques secondes**. Syn@pse affiche ensuite les résultats dans une seule page et les mémorise. L'utilisateur peut ainsi, sans se soucier des procédures de collecte et sans perdre de temps, les consulter, les imprimer ou les archiver.



Liste des réponses aux différentes requêtes émises.
Mise en évidence des informations archivées issues de précédentes requêtes.

Une intégration dans les applications métiers, pour plus de fluidité

Dans le cas d'une intégration de Syn@pse dans une application métier, le processus est le même. Seule différence : l'interrogation se fait depuis l'application. Celle-ci émet une demande à destination de Syn@pse, en toute transparence pour l'utilisateur. Les réponses sont ensuite mises à disposition dans le format attendu. L'utilisateur en dispose ainsi directement et instantanément dans son application métier, ce qui évite toute erreur de ressaisie d'information.

Les réponses peuvent également enrichir des bases de données pour permettre l'archivage et l'historisation (partage des données, lutte anti-terroriste, anti-blanchiment d'argent...).

Types de connecteurs Syn@pse :

- Fichiers
- MQ Series
- TCP/IP
- Web Services
- http
- ...

Pour simplifier les procédures d'intégration, **Syn@pse possède de nombreux connecteurs permettant l'automatisation de la collecte d'informations depuis les applications métiers**. Par ailleurs, Syn@pse est d'ores et déjà intégré avec des logiciels de gestion des crédits (Ekip de Linedata Services, Presto 2 de Sopra...) et d'analyse financière (Anadefi d'O.R.System...).

Des données sur les particuliers, les entreprises, les groupes, les professions libérales, les associations... grâce à la diversité des serveurs de données accédés :

- Banque de France (POBI, FIBORD)
- Altarea (portails BIL et Dun&Bradstreet)
- Coface (portails SCRI et ORT)
- Infogreffe
- Insee
- Annuaire téléphonique et annuaires inversés (LSSI)
- CNP
- ...

Maîtriser le processus de collecte

Un accès contrôlé et sécurisé aux données légales et financières

Entièrement paramétrable, Syn@pse supervise l'accès aux données, d'où une maîtrise des coûts associés.

Syn@pse permet de définir de façon très précise les serveurs auxquels vous souhaitez accéder et chaque donnée à collecter. Parallèlement, il intègre la définition de profils utilisateurs ou de groupes d'utilisateurs afin de déterminer qui peut accéder à quelles données. Ces profils peuvent s'appuyer sur vos propres annuaires internes. Ils permettent une gestion multi-établissements. Ce contrôle des accès, sécurisé par des login et mot de passe, est complété par une analyse statistique fine des connexions. Ces éléments favorisent une réelle maîtrise des coûts avec possibilité de refacturation en interne.

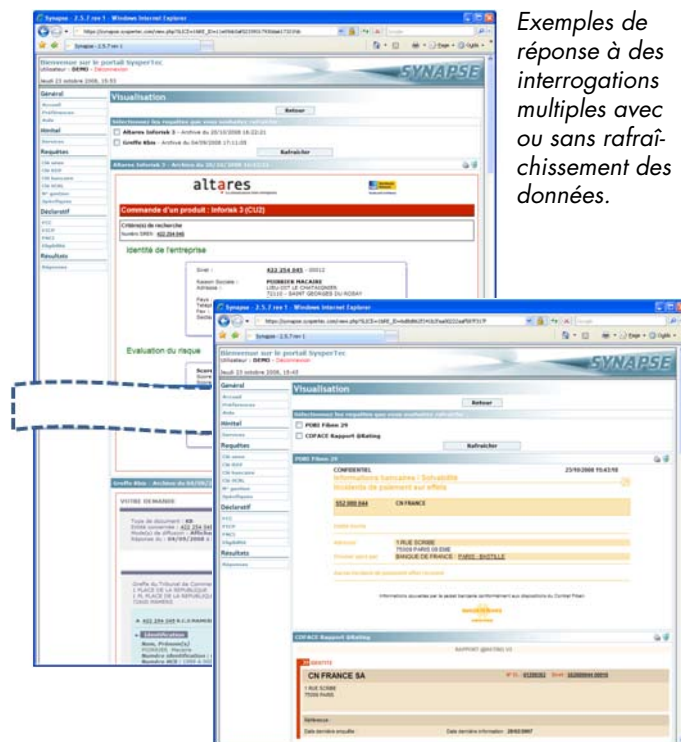
Des données partagées et des coûts maîtrisés

Syn@pse dispose d'une base de données interne dans laquelle sont stockées toutes les données collectées pendant une période préalablement définie. A chaque requête, Syn@pse interroge en premier lieu sa base interne. Si la réponse est présente, l'utilisateur peut choisir d'utiliser cette information ou de réémettre la requête pour rafraîchir la donnée. **Cette base interne est, partagée par l'ensemble des utilisateurs et, permet d'éviter de payer plusieurs fois une même donnée.**

Des procédures de collecte adaptées à chaque contexte

Il est également possible de définir des scripts permettant de collecter ou non des données en fonction d'informations préalablement recueillies ou de situations particulières :

- Non disponibilité d'une donnée nécessitant une nouvelle requête sur un autre serveur d'information ; résultat de la collecte de données impliquant la recherche d'informations complémentaires...
- Ouverture d'un compte ou actualisation d'un dossier client ; collecte de données sur des bases internes pour des demandes clients ; demande de financement ; demande concernant un particulier, une entreprise ou une profession libérale...



Exemples de réponse à des interrogations multiples avec ou sans rafraîchissement des données.

> Choisir SYNAPSE, c'est choisir :

Une solution pérenne, référencée par les principaux fournisseurs d'informations et plébiscitée par de nombreux établissements :

- **Homologation Banque de France.**
- **Partenariat avec des fournisseurs d'informations**, garantissant l'accès permanent aux données.
- **Utilisation quotidienne de Syn@pse par plus de 120 établissements.**

Une solution simple à mettre en œuvre et à utiliser :

- **Installation facilitée** : Syn@pse ne nécessite l'installation d'aucun applet ni module d'exécution sur le poste client.
- **Gestion de la complexité technique liée à la connexion vers des serveurs** hétérogènes et sécurisés (protocoles techniques, habilitations, API...).
- **Paramétrage détaillé** pour une adaptation à la problématique de chaque établissement : type de données recherchées, organisation des utilisateurs, choix technologiques, processus métiers....
- **Simplicité** des recherches : un seul point d'accès et une seule requête permettent de collecter des données issues de sources différentes.
- **Rapidité** de connexion et d'obtention des données.

Une maîtrise complète de la collecte des données

- **Liberté de choix** des fournisseurs d'informations et possibilité d'en changer.
- **Identification précise des données** à collecter.
- Gestion avancée des **profils utilisateurs**.
- **Recherche des données les plus appropriées selon un processus d'escalade** : vérification de la disponibilité des données dans les bases internes de l'établissement, puis à défaut dans la base d'archive de Syn@pse, puis à défaut collecte auprès de serveurs externes ; recherche de données complémentaires seulement en fonction du résultat des 1^{ère} données récoltées.
- Possibilité de **consultation** et **impression** des données et documents, **commande** de documents officiels, mécanisme de **mise sous suivi avec alerte**...
- **Mémorisation et partage des interrogations.**
- **Historisation** des informations recueillies (bases internes, pdf, outils de GED...).
- **Intégration** du processus de collecte des données dans les applications métiers.
- **Suivi des évolutions techniques et réglementaires** et accès aux nouvelles données des fournisseurs.
- **Maîtrise des coûts** grâce aux procédures de contrôle des accès et de partage des données.